



VOIET B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Reçu le

Rése
au
Moni
bel



21005633

08 JAN. 2021

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0743 729 979**

Nom

(en entier) : **ACCOLA**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Avenue Minerve 31 boîte 17 1190 Forest**

Objet de l'acte : Transfert de siège social

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration tenu au siège social le 06/11/2020

PRÉSENCES

1. Sebtou Thierry, Né à Orléans le 27 novembre 1961, Numéro national 61.11.21-571.74
2. Viallard Emmanuelle, Née à Talence le 21 avril 1966, Numéro national 66.04.21-584.06

Ci-après dénommé : "les comparants"

DÉLIBÉRATIONS DU SEUL POINT À L'ORDRE DU JOUR

Le conseil d'administration décide de déplacer le siège social de la société, avec effet au 06/11/2020 : de l'avenue Minerve 31, boîte 17, 1190 Forest au Boulevard Bischoffsheim 39 boîte 4, 1000 Bruxelles. Cette décision est prise à l'unanimité.

Aucun autre point n'a été soulevé.

Le conseil lève la séance à 19h

SEBTON THIERRY
Administrateur.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/01/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).